

Présentation du pôle

Le Pôle « Action Sociale » a été créé en 2013 et est composé de 5 agents :

- Une Coordinatrice de Parcours de l'Insertion Sociale et Professionnelle (CPISP)
- Un agent d'accueil
- 3 agents instructeurs

Les missions du pôle

Le Pôle « Action Sociale » a pour mission d'offrir une écoute, d'apporter une aide ponctuelle d'urgence aux personnes en difficultés et les accompagner si nécessaire, dans les démarches administratives et dans la constitution de dossiers. Elle oriente vers des organismes ou associations compétentes. Ces aides s'adressent plus particulièrement à un public dit « sensible » : familles monoparentales, personnes âgées ou isolées, en difficultés financières, présentant un handicap ou non.

Il procède à la domiciliation des personnes sans résidence stable et lutte contre l'exclusion.

Les Aides légales

- Aide Médicale de l'Etat (**AME**)
- Complémentaire Santé Solidaire (**CSS**)
- Domiciliation
- Allocation Personnalisée d'Autonomie (**APA**)
- Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (**ASPA**)
- Obligation Alimentaire (**OA**)
- MDPH

Les Aides facultatives

- Aide alimentaire
- Chèque EAU
- Chèque Énergie (GAZ)
- Aide à la cantine
- Aide coup de pouce « Budget »
- Aide coup de pouce « Projet »
- Aide au loyer pour l'accès au logement des jeunes de 18 à 26 ans
- Aide au loyer pour les séniors et/ou handicapés
- Aide aux séjours au centre de vacances pour les enfants handicapés
- Permanences d'écrivain public
- Frais d'obsèques
- Aide à l'hébergement d'urgence

Une commission décide de l'attribution des aides facultatives en s'appuyant sur le calcul du reste à vivre par jour et par personne. La commission a lieu une fois par mois.



Adresse du CCAS

5 rue des Frères FARLOT – BP 429

97354 REMIRE-MONTJOLY

: 05 94 35 94 82 - : 05 94 38 79 81

@ : ccas.rm.accueil@orange.fr



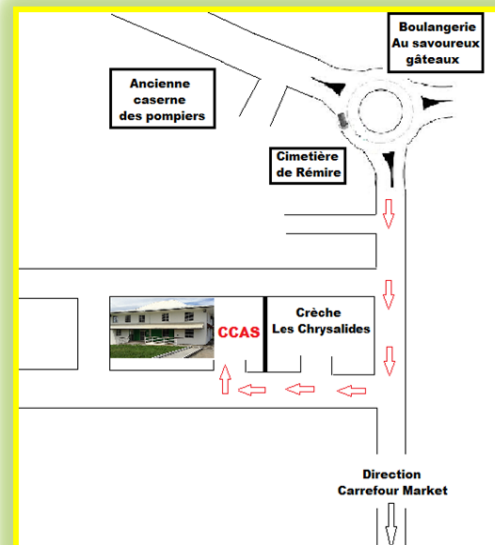
Centre Communal d'Action Sociale de
REMIRE-MONTJOLY



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi et Jeudi
De 08h15 à 12h30
De 14h00 à 15h30

Lundi, Mercredi, et Vendredi
De 08h15 à 12h30



Pôle « Action Sociale »

Aider les familles
ou personnes en difficulté.

Développer et Soutenir
des Actions dans le Domaine Social.

**C'est notre
mission !!**